



ASSOCIATION NATIONALE DES AMATEURS BENEVOLES POUR LA SAUVEGARDE  
DES VARIETES FRUITIERES REGIONALES EN VOIE DE DISPARITION dite " **LES  
CROQUEURS de pommes®** "

**Compte rendu du Conseil d'Administration  
13 avril 2024 – 86130 Jaunay-Marigny**

71 administrateurs présents ou représentés.

14 absents : Auxois-Morvan ; Bar Der et Perthois ; Bocage Normand ; Bocage Virois ; Cantal ; Centre Vosges ; Chalon en Bourgogne ; Le Greffon ; Haute-Savoie ; Ile d'Yeu ; Maine-Perche ; Manche ; Pays de la baie du Mont-St-Michel ; Savoie Tarentaise.

Excusés : R. TEMPLIER, J.-M. ORTSTEIN.

1. Introduction et bienvenue aux administrateurs

Remerciements à Bernard COLLOT et l'association locale de la Vienne pour l'organisation de notre rendez-vous annuel et leur accueil dans ce beau site. L'ordre du jour étant très chargé, le CA de La Rochelle ayant été écourté pour vous permettre de profiter au maximum d'Europom, le traditionnel mot de bienvenue est écourté mais le cœur y est.

2. Approbation du compte-rendu du CA du 29.10.2023 à La Rochelle : adopté à l'unanimité.

3. Fonctionnement du secrétariat national :

- Adhésions et réadhésions, rappel des règles à respecter : certains se plaignent de rappels à l'ordre qui peuvent ne pas les concerner mais ils sont hélas toujours nécessaires. Il y a des progrès dans l'utilisation des bordereaux mais le bulletin de mars n'a pu être envoyé normalement qu'à 4100 adhérents, ce qui signifie que l'autre moitié des adhérents le recevront avec retard et avec un travail d'emballage supplémentaire du secrétariat parce que des bordereaux sont « gelés » dans certaines associations au lieu d'être transmis en plusieurs fois, plus régulièrement. Pourquoi attendre plusieurs mois pour envoyer des centaines d'adhésions ? Tout le monde y perd : vos adhérents d'abord, Belfort ensuite et nous tous ici par ces rappels répétés.

De même pour les virements bancaires non identifiables ou des règlements par chèques sans indiquer leur objet au dos, ou au nom d'un adhérent sans indication de l'association. A noter que nous recevons encore des adhésions « 4<sup>ème</sup> trimestre 2023 » : cette possibilité existe pour que les nouveaux adhérents lors des expositions d'automne n'attendent pas 5 ou 6 mois pour recevoir leur premier bulletin. Tous ces rappels montrent qu'il y a un manifestement de gros problèmes de transmission des informations par certains d'entre vous auprès de vos secrétaires et trésoriers.

Si la date de votre AG retarde la transmission de vos bordereaux d'adhésions à Belfort, il est possible d'avancer vos dates d'AG. Nous rappelons que les dates limites de transmission des bordereaux d'adhésions sont indiquées dans le bulletin TER. Pour les adhésions au 4<sup>ème</sup> trimestre de l'année, la date limite d'envoi est également indiquée dans la lettre de Georges Fraysse transmise par mail aux présidents d'AL chaque fin d'année.

- Les commandes de librairie : elles sont en hausse, preuve du développement de vos activités et du succès de nos brochures techniques (taille et greffe : 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> retirages depuis 2018). À La Rochelle nous avons décidé l'abandon du franco de port des commandes supérieures à 350 € devant l'évolution continue des tarifs postaux. D'autres modes de livraison plus économiques que la Poste seront mis en œuvre le cas échéant.

- Bulletin administratif : PADAL. Page 22. Modification du chapitre 2

Un chèque de 200€ et de la librairie *suivant une liste mise à jour au moment de la demande.*

- L'action contre le Jarez : le contentieux qui durait depuis 9 ans, dont 4 années de procédure judiciaire à rallonges, vient d'aboutir à un résultat conforme à nos attentes : reconnaissance de la contrefaçon et interdiction au Jarez de faire usage de notre appellation, indemnisation de 2000 € pour la contrefaçon et de 4000 € au titre de la procédure civile. Nous veillerons à ce que cela soit bien le cas.

4. Préparation de l'AG :

- Bilan financier 2023 et prévision 2024 (comptes chiffrés et illustrés en annexe) :

Jean-Philippe BAROUEL souligne que les comptes font apparaître un déficit de 25 074.95 € correspondant au coût d'Europom 2023 connu en fin d'année, lui-même très inférieur au budget prévu grâce à la recherche de subventions des collectivités et à la maîtrise de l'organisation par l'équipe de Guy JOUINOT

(AIS). Après l'enregistrement des dernières subventions en début d'année et un versement de 3000 € permettant de dédommager des frais de déplacements, le bilan de l'exposition est réduit de 9405 €, inscrits au budget 2024. L'évolution des ressources et des charges est conforme aux prévisions : adhésions et ventes de librairie en hausse d'une part et salaires et charges également d'autre part suite au renforcement de notre secrétariat. A noter une forte augmentation des abandons de frais de déplacements liée à l'excentration de nos réunions en 2023.

Le graphique joint pour une adhésion représente les charges réelles, après déduction des recettes ou remboursements de certains postes (librairie, assurances, déplacements).

- Candidatures et renouvellement du tiers sortant du 1<sup>er</sup> collègue du conseil d'administration : Bernadette DENIS, Jean-Paul FÈVRE, Georges FRAYSSE, Marc FROUDIÈRE, Régis GALLARD, Roland GIRARD-CLAUDON. Roland GIRARD-CLAUDON ne se représente pas.

Candidats : Raphaël MERSIN (GHS), Sabine SION (NPC)

- La présidence du national : annoncé depuis l'AG 2023, Jacques MARCHAND quittera la présidence à la fin de celle-ci. Il dresse un petit bilan de ces onze années « débutées avec une sorte de patate chaude que fut le passage aux nouveaux statuts et le refus de les adopter par quatre associations locales jusqu'en 2015. Ce qui a bien sûr entraîné une pause dans l'évolution de nos effectifs, l'arrivée de quatre nouvelles ayant compensé ces départs. Cinq autres créations ont permis de reprendre la progression de nos objectifs sur l'ensemble du territoire. Cette progression ne répond pas à une satisfaction personnelle ou la recherche d'un quelconque record, elle permet de maîtriser nos coûts de fonctionnement malgré l'évolution de nos charges. J'ai eu le privilège de clore nos rapports avec l'UPF, regrettant même de ne pas l'avoir fait plus tôt, puis d'engager l'action en justice contre le Jarez, champion olympique de la mauvaise foi et de l'hypocrisie. Je remercie sincèrement toute l'équipe nationale et mes prédécesseurs Claude SCRIBE et Jean LEFÈVRE qui ont partagé ces moments difficiles. Tout cela appartient désormais au passé, l'association peut aujourd'hui se concentrer sur ses objectifs.

« Les CROQUEURS de pommes, c'est d'abord et surtout vous tous, votre diversité reflétant celle de la société, une diversité qui est notre richesse et notre équilibre, à l'image de celle que nous recherchons dans nos vergers, avec quelquefois quelques surprises ! Les CROQUEURS de pommes, c'est le partage de votre passion de la sauvegarde des variétés fruitières et de la transmission de nos savoirs au plus grand nombre. Je sais que la nouvelle équipe prolongera cet esprit de partage avec de nouveaux projets nécessaires pour le développement de nos actions. Merci de m'avoir accueilli parmi vous, de m'avoir ouvert vos vergers et fait découvrir vos territoires. Je n'ai pas encore pu vous rencontrer tous chez vous, il me reste donc à poursuivre ce tour de France et j'espère que d'ici demain une candidature se présentera. »

Annoncé depuis l'AG 2023, Marc Froudière quitte également sa fonction de vice-président.

## 5. Les associations locales :

- Convocation et déroulement des AG locales ; le bulletin administratif et le rôle des délégués au national.

Nous rappelons que le Président national est adhérent aux associations locales et doit figurer dans le listing des adhérents destinataires à votre convocation en AG, au moins 15 jours avant la date afin qu'il puisse se déplacer.

- Actualisation de la dotation aux nouvelles associations ; la subvention de démarrage s'élève à 200€ et la dotation librairie correspond à la liste de librairie détaillée dans la page 22 du bulletin TER. Cette liste n'est pas définitive et sera mise à jour à la date de réception de la demande de dotation.

## 6. Point sur les activités :

- Le site internet est LE gros problème qui reste à résoudre par une équipe compétente avec un nouveau webmaster. Tous les intéressés sont invités à participer au groupe de travail qui se tiendra demain matin. Chaque AL a son propre code pour mettre à jour sa page locale. A ce jour, 33 AL ont mis à jour leurs pages locales.

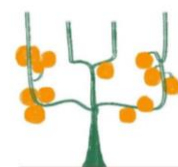
- Les analyses génétiques et l'exploitation des résultats ; l'évolution technique avec de nouveaux marqueurs SNP devrait permettre plus de précision et davantage de rapidité.

- La gestion des collections fruitières (GEVES) : il est de notre responsabilité de répertorier et maintenir nos variétés à code unique en priorité ; l'INRAe de Montpellier nous demande de participer à l'inventaire des cormiers sur l'ensemble du territoire.

- La Journée européenne des vergers : nous avons découvert cette opération à La Rochelle alors qu'elle prend de l'ampleur en Europe à date fixe, le dernier week-end d'avril. A travers l'ouverture au public de quelques-uns de nos vergers, c'est une opportunité de faire davantage connaître nos actions partout en France.

- Nous participons à la campagne d'inscription du savoir-faire des formes palissées au patrimoine immatériel de l'UNESCO, il faut donc valoriser le label attribué au niveau national en juillet

**L'art de l'espalier**  
tailles de formation et de fructification



**Patrimoine  
Culturel  
Immatériel  
en France**

connaître, pratiquer, transmettre

dernier par le Ministère de la Culture lors de chacune de nos interventions de formation et d'entretien ;

- Stage de pomologie : envisagé par NPC les 9-10 novembre.
- Stage génotypage, animé par Yves BARBIER, vient d'avoir lieu en Alsace à la grande satisfaction des participants. Yves est prêt à répondre à toute invitation.
- Europom 2024 aura lieu en Belgique les 26-27 octobre à Alden-Biesen. Prévoir de transmettre quelques échantillons de fruits à NPC qui nous représentera. Eurpom 2025 se tiendra en Suisse.
- Relations avec les associations extérieures grâce à Europom, notamment Fruits Oubliés, le Domaine de Barolle (ex Conservatoire d'Aquitaine) et la nouvelle association d'Evelyne LETERME.

#### 7. Les publications en cours :

- Le bulletin : nous devons trouver un nouveau rédacteur en chef, Rémi TEMPLIER ne pouvant plus continuer à travailler sur écran. Nous sommes toujours à la recherche de fiches fruits pour les prochains numéros.
- L'almanach 2025 : en cours, toujours grâce à Roselyne DINARD, basé sur un rappel du calendrier républicain. Victime sans doute de la prolifération des almanachs de presse, le tirage est à nouveau prévu en baisse car comme celui de 2024 il risque de ne pas recevoir l'accueil que mérite la qualité du travail réalisé. Il ne permet plus de répondre à l'objectif initial de financement des expositions nationales, et sa rentabilité devient problématique.
- L'analyse pomologique : Bernadette DENIS présentera le projet complété des fruits à noyaux au groupe de travail qui se réunira le dimanche matin.
- Pommes et poires d'Alsace : les descriptions de fruits sont faites et l'ouvrage est en bonne voie pour la fin de l'année.
- Le carnet du Croqueur consacré au kiwi : Matthieu RAMBAUD progresse avec les apports des Croqueurs.

#### 8. Tour de France des associations :

- L'Obligation Réelle Environnementale (ORE) ;
- Organisation de l'A.G. 2025. Nous n'avons pas d'information à ce jour concernant l'AL qui nous recevra.

La secrétaire de séance, Léa RABIER



Le président, Jacques MARCHAND



Courriel du secrétariat national : [croqueurs@croqueurs-de-pommes.asso.fr](mailto:croqueurs@croqueurs-de-pommes.asso.fr)

Association Loi de 1901- Déclarée en Préfecture de Belfort le 11-07-78 et 15-03-90 N° W90.1000.603 – JO des 22-07-78 et 14-04-90  
Délégation à la qualité de la vie - Arrêtés interministériels des 27 septembre 1985 et 16 décembre 1993 – J.O. du 19 janvier 1994

Siège Social : Maison des Associations Rue J. P. Melville - B.P. 80043 90001 BELFORT CEDEX

SIRET : 42253878500011 Code APE : 9499-Z

## COMPTES EXERCICE 2023

RESSOURCES	réal 2022	budget 2023	réal 2023	budget 2024
Trésorerie		40 500		
Adhésions	172 670.65	175 000	177 285.00	180 000
Vente librairie + almanach	71 219.14	56 000	76 015.18	77 000
Produit financier	766.94	800	1 955.60	2 500
Frais de port payés	757.09	1 500		
Dons et subventions	2 974.80	5 500	20 898.68	20 000
Assurances	8 868.01	8 800	11 071.99	12 000
Analyses génétiques	45 410.00	38 000	40 676.00	42 000
Europom La Rochelle	4 295.36		1 005.56	9 405
Divers (dont Jarez)	507.60	200	611.60	7 095
<b>Total ressources</b>	<b>307 469.59 €</b>	<b>326 300 €</b>	<b>329 519.61 €</b>	<b>350 000 €</b>

CHARGES	réal 2022	budget 2022	réal 2023	budget 2024
Salaires (dont indemnité lic.)	22 802.05	25 000	35 718.00	40 000
Charges sociales	14 104.13	17 000	26 954.00	28 000
Manpower	3 420.00			
Loyers et charges immo	3 533.00	3 700	3 568.00	3 700
Edition du bulletin	33 729.62	32 000	36 108.30	36 000
Achats de librairie	23 749.59	35 000	35 986.00	40 000
Cahier régional	0.00	4 500	6 786.00	10 000
Almanach	14 923.45	15 000	15 446.00	15 000
PADAL		2 300		5 000
Affran. tél. internet	29 110.47	30 000	45 239.11	35 000
Frais de déplacements	28 879.81	40 000	46 893.61	40 000
Fonctionnement	10 448.28	12 000	13 701.94	13 000
Assurances / abonnements	9 752.94	9 800	10 616.12	10 500
Europom 2028	20 000.00	35 000	24 792.48	15 000
Analyses génétiques	49 656.00	50 000	45 492.00	50 000
Communication stand, achat matériel	2 959.00	1 000	1 455.00	2 000
Stage de pomologie	3 269.00	4 000		4 000
Divers dont avocat	4 800.00	10 000	5 838.00	2 800
Trésorerie				
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>275 137.34 €</b>	<b>326 300 €</b>	<b>354 594.56 €</b>	<b>350 000 €</b>

<b>TOTAL EXERCICE</b>	<b>32 332.25 €</b>	<b>- €</b>	<b>-25 074.95 €</b>	<b>- €</b>
-----------------------	--------------------	------------	---------------------	------------

### BILAN au 31/12/2023

#### PASSIF au 01/01/2023

Stock librairie	137 231.76
Livret CM	86 439.57
Compte CM	14 578.90
CCP	38 884.04
<b>TOTAL TRESORERIE DISPONIBLE</b>	<b>139 902.51</b>
<b>TOTAL DISPONIBLE</b>	<b>277 134.27</b>
résultats 2023	-25 074.95
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>252 059.32</b>

#### ACTIF au 31/12/2023

Stock librairie	105 869.96
Livret CM	54 455.68
Compte CM	25 785.73
CCP	30 297.73
Oblig	30 000.00
Compte triplex	5 650.22
<b>TOTAL TRESORERIE DISPONIBLE</b>	<b>146 189.36</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>252 059.32</b>

VALORISATION DU BENEVOLAT : 248 000 €

## EXERCICE 2023

